

**Fiche de mesures complémentaires Covid-19**

**PARTICIPATION À DES ÉPREUVES ÉCRITES**

**Gestes barrières à respecter et mesures de distanciation physique à mettre en œuvre :**

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**



**Autres mesures :**

- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ;
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.

La présente fiche est à destination des candidat(e)s aux épreuves écrites d'un concours ou examen professionnel organisé par le pôle ministériel. Elle fixe les dispositions particulières nécessaires à l'arrivée dans le bâtiment, l'accès aux salles d'examens, la sortie des salles et le temps de restauration, dans le contexte sanitaire de la pandémie liée au Covid-19.

Ces dispositions s'inscrivent dans la déclinaison des mesures gouvernementales.

Cette fiche est rédigée conformément aux consignes sanitaires du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en matière d'organisation des concours dans un contexte covid-19 (cf. protocole du 7 mai 2020 validé par le Ministère de la Santé).

Cette fiche sanitaire est jointe à la convocation des candidat(e)s aux épreuves durant la crise sanitaire et/ou disponible sur le site <https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>

**Les présentes consignes devront être scrupuleusement suivies par les candidat(e)s sous peine d'exclusion des épreuves par le responsable du centre d'examen.**

Activités	Mesures complémentaires
<p><b>Préparation de la venue du/de la candidat(e)</b></p>	<p>Le/la candidat(e) s'organise pour évaluer, en contexte de crise sanitaire, le temps nécessaire et adapté à son temps de transport. Le/la candidat(e) prévoit son repas éventuel pour la pause méridienne et prévoit durant les épreuves des en-cas, de l'eau en quantité suffisante. Il n'y a pas de restauration collective assurée sur site. Le/la candidat(e) se munit d'un sac poubelle refermable hermétique pour les déchets, les brouillons et son masque après utilisation.</p> <p>Le/la candidat(e) vérifie selon les dernières décisions gouvernementales, son lieu de domicile, son mode de transport afin d'être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En conformité avec les règles applicables aux transports en communs et s'il y a lieu de compléter une auto-attestation dérogatoire d'usage des transports publics collectifs en IDF :</li> </ul> <p><a href="https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-defrance/content/download/69437/451654/file/auto-attestation%20IDF_2020.05.12.PDF">https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-defrance/content/download/69437/451654/file/auto-attestation%20IDF_2020.05.12.PDF</a></p>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• En conformité avec les règles applicables pour un déplacement supérieur à 100 km en dehors de son département, afin de pouvoir lors d'un éventuel contrôle pouvoir justifier tous « Trajets entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire effectué par une personne qui y est scolarisée ou en accompagnement d'une personne scolarisée et trajets nécessaires pour se rendre des examens ou des concours (cas n°2). » :</li></ul> <p><a href="https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement">https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement</a></p> <p>En complément des documents et du matériel autorisé indiqué dans les convocations, les candidat(e)s doivent se munir si possible d'un flacon de solution hydro-alcoolique et d'un stylo personnel (émargement, copie). Il est rappelé que les candidats devront porter un masque durant les trajets par utilisation des transports en commun.</p> <p>Le/la candidat(e) percevant des symptômes (toux, fièvre) lui faisant penser au COVID-19 est tenu, conformément aux mesures gouvernementales de rester à domicile, d'éviter des contacts, d'appeler son médecin traitant avant de se rendre à son cabinet ou à bénéficier d'une téléconsultation. Il/Elle peut également appeler le numéro de permanence de soins de sa région ».</p> <p><a href="https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus">https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus</a></p>
<b>Arrivée dans le bâtiment</b>	<p>Le/la candidat(e) arrive à l'heure mentionnée sur sa convocation. Cette heure a été définie afin de laisser le temps nécessaire au respect la distance de 1m des autres candidat(e)s et pour sécuriser leur cheminement jusqu'à leur table de composition.</p> <p>Le/la candidat(e) est muni(e) d'un <b>masque de protection</b> (fortement recommandé pour l'ensemble de la population) pour pouvoir pénétrer à l'intérieur du bâtiment. S'il n'en possède pas ou si celui-ci est détérioré, il lui sera remis un masque dès la file d'attente.</p> <p>Le port du masque individuel est requis dès la file d'attente à l'entrée du bâtiment jusqu'à la fin de l'épreuve écrite. Le masque pourra éventuellement être retiré pendant l'épreuve, sous réserve d'application stricte des consignes de distanciation, en particulier pour les épreuves longues et pour les candidats portant des lunettes.</p>
<b>Accueil des candidats et des candidats en situation de handicap</b>	<p>Le/la candidat(e) présentera sa carte nationale d'identité et sa convocation, à la demande du surveillant, <b><u>à bout de bras, à la hauteur des yeux du surveillant en respectant les distances minimales de sécurité.</u></b></p> <p>Les candidat(e)s en situation de handicap (certificat médical, RQTH) ayant demandé un aménagement d'épreuves ou s'étant préalablement déclaré(e)s comme personnes vulnérables et/ou à risque (handicap, femmes enceintes au dernier trimestre, immunodéprimées, etc.), doivent se faire connaître dès leur arrivée afin de pouvoir bénéficier d'une circulation prioritaire protégée spécifique et avoir accès à un emplacement avec distances renforcées.</p>
<b>Entrée dans les salles d'épreuves, émargement, composition</b>	<p><b>Le/la candidat(e) veillera à respecter scrupuleusement l'interdiction d'échanges physiques entre candidat(e)s/personnel en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivant les indications de circulation et les consignes du personnel sur site pour accéder à la salle et à sa table ;</li><li>• Disposant de son propre matériel pour les formalités d'accueil, l'émargement et, à l'exclusion des sujets et copies feuilles fournies par le centre d'examen, la rédaction durant l'épreuve (stylo, règle...).</li></ul> <p>Le/la candidat(e) devra strictement respecter les différentes consignes sanitaires affichées dans la file d'attente, dans les salles d'examen, dans les sanitaires et dans les lieux de circulation.</p>



	<p>Le/la candidat(e) veillera à se laver les mains à la solution hydro-alcoolique avant tout émargement et à limiter le contact/la manipulation avec la feuille pendant cette action. Il convient de ne pas se déplacer sans autorisation préalable dans la salle d'épreuves.</p>
<b>Sortie aux sanitaires</b>	<p>Le/la candidat(e) désirant se rendre aux toilettes doit être accompagné(e), porter son masque et utiliser la solution hydro-alcoolique avant de continuer sa composition.</p> <p>Le/la candidat(e) se lavera et se séchera les mains avant toute sortie des sanitaires.</p> <p>Le/la candidat(e) se lavera les mains avec la solution hydro-alcoolique avant chaque entrée et chaque sortie de la salle d'épreuves.</p>
<b>Gestion de la fin de l'épreuve</b>	<p>Les candidat(e)s respectent la procédure fixée par le centre d'examen pour la récupération des copies.</p> <p>La sortie est échelonnée comme l'entrée sans croisement entre les candidat(e)s, rangée par rangée.</p> <p>Les candidat(e)s sont invité(e)s à quitter les lieux immédiatement, à ne pas stationner à l'extérieur des salles d'examen ou des bâtiments pour ne pas créer d'attroupements.</p> <p>En cas de sortie prématurée autorisée, le/la candidat(e) qui souhaite rendre sa copie après une heure de composition se signalera par gestes aux surveillants en restant à sa place. La copie sera récupérée par le surveillant selon la procédure fixée par le centre et le/la candidat(e) est invité(e) à quitter l'établissement immédiatement.</p>